STRATEGIE NATIONALE

POUR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE & L'INNOVATION SOCIALE



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail

préface

Depuis plus de vingt ans, je m'engage à la croisée du monde de travail et de l'entreprise en faveur de salaires équitables, de conditions de travail dignes et d'un avenir économique bénéficiant à l'ensemble de la société. J'ai été témoin des effets concrets des inégalités systémiques, qui érodent la confiance, limitent les perspectives et freinent des communautés entières. De cette expérience est née ma conviction : les avancées réelles sont le fruit d'une coopération entre les travailleurs et les employeurs.

Les inégalités persistantes, la hausse de la pauvreté, l'érosion de la cohésion sociale et la crise climatique constituent des menaces réelles pour nos économies. Alors que l'intelligence artificielle transforme en profondeur le monde du travail, une autre réalité s'impose à nous : notre marché du travail peine à attirer et à retenir les talents indispensables à notre prospérité. Les jeunes générations recherchent davantage de sens dans leur parcours professionnel, les travailleurs qualifiés aspirent à plus d'équité et trop de personnes se sentent encore exclues.

L'économie sociale et solidaire ainsi que l'innovation sociale sont bien plus que de simples concepts abstraits : elles constituent de puissants moteurs de croissance inclusive, d'emplois de qualité et de développement durable au Luxembourg comme à l'international. Par leurs approches innovantes, elles jouent un rôle significatif dans l'amélioration de l'accès au marché du travail, la réduction des écarts de compétences, la lutte contre la pauvreté et les inégalités, ainsi que l'atténuation des effets du changement climatique.

Depuis 2009, le Luxembourg a traduit cet engagement en actions concrètes. Grâce à des mesures ciblées, une législation favorable et une mobilisation active, nous avons posé les bases d'un écosystème dynamique réunissant de nombreuses formes juridiques, allant des associations sans but lucratif et fondations aux entreprises sociales.

Elaborée à l'issue d'un vaste processus de concertation avec les parties prenantes, cette stratégie reflète la diversité des perspectives et des besoins des différents acteurs concernés. Il s'agit de bien plus qu'un simple document de politique publique : une feuille de route claire pour répondre aux défis actuels tout en saisissant les opportunités de demain.

Nous alignons les priorités nationales sur les cadres internationaux, consolidant ainsi notre rôle de partenaire de confiance.

Ensemble, construisons un avenir où personne n'est laissé de côté. La justice sociale n'est pas le fruit du hasard : elle se construit.



Marc SPAUTZ
Ministre du Travail

contexte & fondement

Conformément à la Résolution des Nations Unies visant à promouvoir l'économie sociale et solidaire au service du développement durable, l'économie sociale et solidaire regroupe les entreprises, les organisations et les autres entités qui mènent des activités économiques, sociales ou environnementales au service de l'intérêt collectif et/ou général, et qui reposent sur les principes de coopération volontaire et d'entraide, de gouvernance démocratique et/ou participative, d'autonomie et d'indépendance, ainsi que sur la primauté de l'humain et de la finalité sociale sur le capital, notamment dans la répartition et l'utilisation des excédents et/ou des bénéfices, ainsi que la gestion des actifs.

L'économie sociale et solidaire regroupe les coopératives, les associations, les mutuelles, les fondations, les entreprises sociales, les groupes d'entraide et toute autre entité partageant ses principes et valeurs.

Bien que l'économie sociale et solidaire présente un fort potentiel en matière d'accès à l'emploi, d'inclusion sociale, de développement des compétences, de cohésion sociale et de croissance économique durable, les acteurs de l'économie sociale et solidaire demeurent confrontés à des politiques fragmentées, à une visibilité limitée ainsi qu'à un accès au financement plus limité que celui des entreprises traditionnelles.

Le 27 novembre 2023, le Conseil de l'Union européenne a adopté une recommandation sur le développement des conditions-cadres pour l'économie sociale. Elle invite les Etats membres à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies nationales visant à reconnaître et à soutenir l'économie sociale et solidaire ainsi que l'innovation sociale, en adéquation avec le Plan d'action européen pour l'économie sociale.

La stratégie nationale pour l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale vise à renforcer la cohérence des politiques publiques. Elle repose sur des principes fondamentaux qui orientent sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation.

Cette stratégie a été élaborée dans le cadre d'un dialogue inclusif et transparent associant les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les innovateurs sociaux, la société civile, les autorités publiques et les parties prenantes privées. Sa mise en œuvre sur les prochaines années vise à assurer une adhésion collective à ses objectifs.

vision

Unissons nos efforts pour un avenir plus juste, inclusif et durable pour tous

L'ambition est de construire une économie sociale et solidaire fondée sur les valeurs de solidarité, de dignité humaine et de progrès social. Cette vision ne peut se concrétiser que si l'ensemble des acteurs économiques et sociaux mettent en commun leurs ressources et compétences afin de construire une société plus résiliente et inclusive, capable de favoriser l'innovation et de s'adapter aux changements sociaux, économiques et environnementaux mondiaux.

Le développement de synergies entre les acteurs publics et privés, aux niveaux local et national, sera essentiel pour développer de nouvelles formes de cohésion sociale et renforcer la coopération. Cet effort collectif soutiendra les initiatives entrepreneuriales et sociétales qui stimulent la croissance économique tout en répondant aux défis auxquels notre société est confrontée.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Les objectifs stratégiques suivants constituent un cadre d'action clair, orientant les efforts à travers les différents piliers pour réaliser la vision globale :

1. Promouvoir la reconnaissance et la visibilité de l'économie sociale et solidaire, fondée sur des principes et des valeurs fortes, en tant que modèle d'avenir
2. Favoriser un environnement juridique propice au développement de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale
3. Structurer le dialogue entre les parties prenantes afin de favoriser la co-construction de solutions adaptées aux besoins de l'écosystème
4. Renforcer le rôle de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale comme moteurs d'un changement durable grâce à des partenariats et à des synergies entre les parties
5. Développer les compétences des acteurs actuels et futurs de l'écosystème

Ces objectifs seront réalisés grâce à cinq piliers stratégiques, guidant les actions selon un calendrier précis et des indicateurs de performance mesurables.

pilier 1:

visibilité, données et éléments factuels

Malgré leur impact social et environnemental avéré, l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale demeurent insuffisamment représentées dans le débat public, les politiques publiques et les indicateurs économiques. Leurs contributions sont souvent sous-estimées : les données disponibles restent incomplètes et sont difficilement comparables. Cela limite la compréhension du public et des institutions, réduit les possibilités de développement et entrave la prise de décisions éclairées.

UNE COMMUNICATION EFFICACE, UNE VISIBILITÉ STRATÉGIQUE ET UN DISPOSITIF DE COLLECTE DE DONNÉES RENFORCÉ

La présente stratégie vise à sensibiliser les citoyens, les entreprises et les décideurs politiques afin de faire reconnaître l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale comme des piliers essentiels de l'économie nationale. Les actions de communication viseront à développer un récit commun reflétant clairement les principes et les valeurs qui guident l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale, ainsi que la vision et la mission de leurs différents acteurs.

Les campagnes de communication mettront en avant des résultats concrets et des exemples de réussite pour démontrer leur valeur, inspirer l'action et renforcer la confiance. Pour toucher efficacement un large éventail de publics, une approche multicanale sera déployée, utilisant les médias traditionnels, les plateformes numériques, les événements et les publications pour atteindre des audiences variées. Des données et des statistiques fiables sont également indispensables pour mieux comprendre les modèles d'affaires de l'économie sociale et solidaire, et appuyer l'élaboration de politiques publiques fondées sur des éléments probants. Les efforts se concentreront dès lors sur le renforcement de la collecte, de la gestion et de l'analyse des données relatives à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale. L'amélioration des pratiques en matière de données permettra d'accroître leur fiabilité, leur cohérence et leur accessibilité, favorisant ainsi une prise de décision éclairée et un suivi efficace de l'impact.

Objectif	Actions	Indicateurs et résultats	Calendrier
Une communication efficace	Lancement de campagnes de communication dédiées via les médias traditionnels et les réseaux sociaux	Nombre de mentions dans les médias Portée et visibilité des actions de communication Taux d'engagement Évolution du niveau de sensibilisation mesurée par des enquêtes avant/après campagne	2027-2028
	Réviser et renforcer le portail existant de l'économie sociale et solidaire pour fournir un point d'accès centralisé et intuitif à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale	Croissance du trafic du site web Durée moyenne des visites Nombre de ressources mises à disposition Nombre de téléchargements	2027-2028
Une visibilité stratégique	Organiser des journées de découverte et de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire	Nombre d'entités de l'économie sociale et solidaire inscrites Nombre de visiteurs	Action continue
	Organiser régulièrement des forums de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale pour favoriser la sensibilisation, la collaboration et le partage de connaissances entre les parties prenantes	Nombre de participants Nombre d'exposants Nombre d'ateliers organisés	2030-2035
Un cadre global de collecte de données	Examiner la possibilité de mettre en place un mécanisme national obligatoire de collecte de données relatives à l'économie sociale et solidaire au moyen de comptes satellites, compilés au moins tous les trois ans, ainsi qu'un registre national des entités reconnues de l'économie sociale et solidaire, en collaboration avec les autorités compétentes	Publication du rapport Fréquence des mises à jour	Action continue
	Évaluer la contribution potentielle de l'Observatoire national et de l'entrepreneuriat et de l'innovation au renforcement de la collecte, du suivi et de l'analyse des données relatives à l'économie sociale et solidaire	Liste d'indicateurs spécifiques pouvant être développés et suivis par l'Observatoire national	2027-2030

PILIER 2:

cadre juridique et réglementaire

Un cadre juridique et réglementaire inadéquat constitue un obstacle majeur au développement de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale. En l'absence d'une reconnaissance juridique claire, les entités de l'économie sociale et solidaire sont confrontées à une insécurité juridique et à des opportunités limitées. Des réglementations complexes et fragmentées alourdissent les charges administratives et nuisent à la confiance et à la responsabilité. Une harmonisation insuffisante avec les normes internationales limite également les possibilités de développement et de coopération transfrontalière. Ces lacunes freinent l'innovation, réduisent la compétitivité et affaiblissent l'impact global des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE FAVORABLE

Le cadre juridique et réglementaire existant sera réexaminé et renforcé afin de mieux répondre à la diversité des réalités et des besoins des entités de l'économie sociale et solidaire et des innovateurs sociaux. En s'appuyant sur les fondements existants, ce processus renforcera la sécurité juridique, la transparence et la cohérence, tout en favorisant la confiance et l'alignement avec les normes internationales.

Par ailleurs, la numérisation des procédures administratives et des formulaires permettra d'améliorer l'efficacité en réduisant les saisies manuelles de données, en limitant les erreurs et en réduisant les délais de traitement.

Objectif	Actions	Indicateurs et résultats	Calendrier
Un cadre juridique et réglementaire clair, cohérent et inclusif	Renforcer la base légale existante de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale, notamment par la modernisation du cadre actuel des sociétés d'impact sociétal (SIS)	Date d'adoption Pourcentage d'augmentation du nombre de sociétés d'impact sociétal enregistrées	2027-2028
Des procédures et démarches allégées	Simplifier et numériser le processus d'agrément et de supervision	Réduction des délais de traitement des procédures d'agrément et de supervision annuelle Pourcentage de formulaires convertis au format numérique et accessibles en ligne via MyGuichet.lu	Action continue

PILIER 3:

mécanismes de consultation

L'absence de mécanismes de consultation structurés entre les autorités publiques et les acteurs de l'économie sociale et solidaire peut constituer un obstacle important à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques efficaces.

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire disposent souvent de peu d'occasions pour faire connaître leurs besoins et partager leur expertise, ce qui peut conduire à l'adoption de politiques insuffisamment alignées sur les réalités du terrain et, à terme, à la fragilisation de la confiance. Ce décalage peut également entraîner une reconnaissance limitée, une allocation inadéquate des ressources et des cadres juridiques fragmentés.

DE NOUVELLES FORMES DE DIALOGUE

Le renforcement du dialogue entre les parties prenantes et les autorités publiques est essentiel pour garantir l'élaboration de politiques inclusives, transparentes et fondées sur des éléments factuels dans un climat de confiance mutuelle. La mise en place de mécanismes structurés et institutionnalisés, tels que des plateformes de concertation ou des organes consultatifs, permettra d'assurer un échange continu d'informations, de mieux aligner les priorités et de co-construire des solutions.

Objectif	Actions	Indicateurs et résultats	Calendrier
Une coordination accrue entre les ministères	Développer et promouvoir un cadre de dialogue à travers la mise en place d'un nouvel organisme de coordination interministériel	Nombre de membres nommés Liste des groupes de parties prenantes concernées Fréquence des réunions (nombre/an)	2028-2030
Des dispositifs innovants pour favoriser l'engagement des parties prenantes	Développer et promouvoir un cadre de dialogue structuré afin de renforcer l'engagement, la concertation et la collaboration entre les parties prenantes, de favoriser le partage de connaissances au sein de l'écosystème de l'économie sociale et solidaire et d'assurer l'implication de l'ensemble des acteurs concernés, y compris leurs organisations représentatives	Nombre de consultations organisées Liste de groupes de parties prenantes et de leurs organisations représentatives Liste des thématiques abordées	2028-2030

PILIER 4:

financement, partenariats et opportunités de croissance

L'accès à des financements adaptés demeure un défi majeur pour les entités de l'économie sociale et solidaire. Parmi les principaux obstacles figurent le recours limité au financement traditionnel, le manque d'instruments financiers répondant à leurs spécificités, une connaissance insuffisante par les investisseurs, des procédures administratives complexes ainsi qu'une capacité encore limitée à mesurer et démontrer leur impact social et environnemental. Ensemble, ces freins peuvent entraver leur croissance et fragiliser leur pérennité.

Parallèlement, de nombreuses entités de l'économie sociale et solidaire se heurtent à des difficultés pour développer leur présence sur le marché en raison de leur faible intégration dans les chaînes de valeur traditionnelles et d'une reconnaissance insuffisante de la valeur sociale et environnementale qu'elles génèrent. Elles ont ainsi du mal à changer d'échelle, à diversifier leurs revenus et à concurrencer les entreprises traditionnelles sur un pied d'égalité.

UNE COLLABORATION RENFORCÉE, DES RESSOURCES ACCRUES ET UN MEILLEUR ACCÈS AUX MARCHÉS

La création d'un environnement favorable à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale nécessite donc une collaboration multipartite et intersectorielle, des ressources supplémentaires ainsi qu'une participation économique renforcée. Cela implique notamment de diversifier les sources de financement grâce à des programmes publics, à des investissements privés et à des mécanismes de financement mixte.

Le développement de l'économie sociale et solidaire passe également par l'intégration systématique de ses entités dans les chaînes de valeur, la création de partenariats stratégiques avec les entreprises traditionnelles et un meilleur accès aux marchés publics. Ces leviers contribueraient à diversifier leurs opportunités économiques, à consolider leur autonomie financière, à amplifier leur impact social et environnemental et à renforcer durablement leur résilience et leur compétitivité.

Objectif	Actions	Indicateurs et résultats	Calendrier
Diversification des sources de financement et d'investissement	Cartographier les opportunités de financement pertinentes aux niveaux national et européen	Rapport de synthèse présentant les principaux constats et les lacunes identifiées	2028-2030
	Etudier des mesures susceptibles de renforcer l'écosystème de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale en améliorant l'accès au financement et en développant des mécanismes de soutien ciblés	Catalogue des instruments financiers et mécanismes de soutien nouveaux et existants	2030-2035
	Promouvoir des initiatives de mise en relation entre investisseurs à impact et porteurs de projets	Nombre d'événements de mise en relation organisés Nombre de participants Nombre et diversité des parties prenantes impliquées	Action continue
Des opportunités de marché élargies	Explorer des moyens de faciliter l'intégration de critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics	Recueil de bonnes pratiques en matière de marchés publics socialement responsables	2030-2035

PILIER 5:

éducation et renforcement des compétences

De nombreuses entités de l'économie sociale et solidaire disposent d'un accès limité à des formations spécialisées et à des ressources documentaires, ce qui restreint leur capacité à innover, à se développer et à s'adapter à l'évolution des conditions du marché et des exigences réglementaires. Les lacunes en compétences dans des domaines tels que le développement entrepreneurial, en leadership, en planification stratégique et en transformation numérique peuvent compromettre leur efficacité opérationnelle, leur résilience et leur compétitivité à long terme.

Par ailleurs, l'absence de programmes éducatifs structurés et d'opportunités d'apprentissage tout au long de la vie limite la diffusion des principes et des valeurs de l'économie sociale et solidaire, freinant ainsi leur compréhension et leur appropriation par un public plus large.

RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CONNAISSANCES

Le développement des capacités et de l'expertise au sein de l'écosystème de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale constitue un levier essentiel pour garantir sa pérennité, sa résilience et son impact durable. Doter les entités de l'économie sociale et solidaire et les innovateurs sociaux des connaissances, des compétences et des outils nécessaires contribue à renforcer leur efficacité organisationnelle, à soutenir l'innovation et à accroître leur capacité à répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux émergents.

Parallèlement, les initiatives en matière d'éducation, de formation et de développement des compétences doivent contribuer à diffuser les principes et les valeurs de l'économie sociale et solidaire, à renforcer les capacités entrepreneuriales et managériales, à stimuler l'innovation et à encourager l'engagement actif des jeunes générations.

Objectif	Actions	Indicateurs et résultats	Calendrier
Mobilisation des jeunes grâce à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale	Permettre aux jeunes de développer les connaissances, les compétences et l'état d'esprit nécessaires pour contribuer à l'innovation sociale, à l'entrepreneuriat social ainsi qu'à l'économie sociale et solidaire	Rapport d'analyse des écarts concernant les offres éducatives existantes liées à l'économie sociale et solidaire, à l'entrepreneuriat social et à l'innovation sociale	2028-2030
Compétences renforcées au sein du secteur public	Examiner la possibilité de développer une offre de formation destinée au secteur public sur l'innovation sociale, l'entrepreneuriat social ainsi que les principes et les valeurs de l'économie sociale et solidaire	Nombre de sessions de formation par an Nombre d'agents publics formés	2030-2032
Une plateforme de connaissances dédiée à l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale	Lancer un centre national de compétences pour l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale	Nombre de partenaires nationaux et internationaux Nombre de sessions de formation organisées par an Nombre de participants formés par an Nombre de formateurs et consultants au sein du réseau d'experts Nombre d'événements de réseautage Liste des thématiques couvertes	Action continue

suivi, évaluation et présentation des résultats

La stratégie sera placée sous la supervision du Ministère du Travail afin de garantir une coordination efficace et une responsabilité claire dans la mise en œuvre des actions. Les progrès accomplis feront l'objet d'un suivi régulier et seront présentés dans le rapport d'activités annuel du Ministère du Travail, qui offrira une vue d'ensemble des réalisations et mettra en évidence les domaines nécessitant des actions supplémentaires.

La consultation régulière des parties prenantes contribuera à garantir que la mise en œuvre reste inclusive, réactive et adaptée à l'évolution des besoins de l'écosystème.

